



Naturalisation par filiation

Par **alexnora**, le **20/07/2015 à 14:51**

Bonjour,

Je suis née à l'étranger (Russie) de parent français (mon père est français). Actuellement j'ai 21 ans, je vie à Moscou et mon père vie en France est me pousse faire naturalisation.

Mais je me demande si j'ai le droit demandé naturalisation, car j'ai vécu tout ma vie à Russie et rendu les visites en France que pour les courts séjours.

Merci par avance
Ekaternia

Par **citoyenalpha**, le **25/07/2015 à 15:30**

Bonjour

étant enfant d'un père français l'acquisition de la nationalité française est de droit. Vous êtes né français et vous avez donc déjà la nationalité française.

Il vous appartient donc de faire une demande de pièce d'identité française auprès d'un consulat ou de l'ambassade de France en Russie. Voir les documents exigés

petite attention :

<http://www.ambafrance-ru.org/Entree-en-vigueur-le-4-aout-2014>

Restant à votre disposition